

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 27 (1935)
Heft: 9

Rubrik: Économie politique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

concerne pas, il aurait édicté l'addition des salaires effectivement perçus durant l'année antérieure à l'accident, dans les *différentes* entreprises subordonnées. Il faut donc, en ce qui concerne les ouvriers saisonniers, s'en tenir à la jurisprudence actuelle.

Par ces motifs, le Tribunal décide:

I. L'assuré qui, en l'année antérieure à l'accident, n'a pu travailler, ensuite de la crise, que durant un temps réduit ou avec un salaire diminué, n'a pas droit à la mise en compte d'un gain annuel supérieur à celui qui résulte de la stricte application des art. 78 et 79 L. A. M. A., en particulier du gain qu'il avait perçu avant la guerre ou de celui qu'il aurait perçu sans la crise.

II. Le même principe est valable pour l'assuré qui, ensuite de la crise, n'a pu travailler que dans une profession d'un rang inférieur et relativement à la mise en compte du gain qu'il avait ou aurait réalisé dans sa profession proprement dite.

III. En droit, les allocations de chômage ne peuvent pas être considérées comme parties intégrantes du gain annuel suivant les art. 78 et 79 L. A. M. A.

IV. Si l'assuré a été occupé dans plusieurs entreprises astreintes à l'assurance obligatoire, dans l'année antérieure à l'accident, le gain annuel sera calculé *régulièrement* en conformité de l'art. 79, al. 2, et non en conformité de l'art. 78, al. 1, L. A. M. A.; demeure réservé le cas de l'ouvrier saisonnier.

Economie politique.

La conjoncture durant le deuxième trimestre 1935.

L'économie mondiale a continué à présenter une *lente amélioration* du deuxième trimestre. Il est certain que la conjoncture des Etats-Unis a été fortement atteinte par le fait que les prescriptions concernant les prix et les salaires édictées par la NIRA ont été déclarées illégales par la Cour suprême, ce qui donna lieu à une atmosphère d'instabilité, passagère du moins. Dans les pays dits du bloc de la livre sterling (Grande-Bretagne, y compris les Dominions et la Scandinavie) une amélioration constante, bien que lente, se manifeste de plus en plus. La différence entre ces pays et les Etats du bloc de l'or s'accroît graduellement. Un fait curieux, c'est que dans les pays déflationnistes également l'amélioration de la conjoncture se borne à l'économie intérieure. Au cours des derniers mois, les exportations ont reculé également dans la plupart des pays à monnaie dépréciée, et cela non seulement en valeur-or, mais dans la valeur de la monnaie du pays même. C'est la raison pour laquelle le marché mondial accuse un fléchissement au cours du premier semestre 1935. Depuis la dévalorisation en Belgique, les pays du bloc de l'or eurent à repousser maintes attaques de la part des spéculateurs et souffrirent fortement des fuites de capitaux, fait qui créa une vive tension sur les marchés du capital et aggrava les effets de la crise. C'est ainsi que la France se vit contrainte d'élever temporairement le taux des billets de banque pour les lettres de crédit de 2,5 à 6 pour cent, et la Hollande de 2,5 à 5 pour cent. La lire à son tour, qui ne peut plus être classée parmi les monnaies or est actuellement sous forte pression, et tout laisse supposer que cette instabilité monétaire ainsi que ses conséquences défavorables continueront à affecter les marchés du capital.

En Suisse, le double aspect que présentait la situation ces derniers mois, s'est accentué, à savoir que la production indigène diminue, tandis que les exportations se maintiennent et que le tourisme s'est développé assez normalement durant la saison d'été. La crise du crédit menace en outre de se faire plus âpre encore et de se manifester dès maintenant surtout, l'initiative de crise ne pouvant plus servir de bouc émissaire.

Au cours de la période du rapport, le *marché du capital* a été fortement influencé par la situation monétaire instable, laquelle n'est pas une caractéristique de la Suisse, mais qui, comme déjà dit, s'est manifestée dans tous les pays du bloc de l'or. La Banque nationale suisse s'est vue dans l'obligation d'élever le taux d'escompte officiel, qui était à 2 % depuis janvier 1931, à 2½ %. Le taux des banques commerciales pour l'escompte des effets de change qui, selon une convention de l'Association des banques, avait été maintenu à 1,5 % jusqu'à maintenant, a été porté à 2,4 en mai et à 2,6 % en juin. Fait digne d'être signalé, c'est que les taux les plus élevés ont été atteints après la votation du 2 juin seulement, au début de juillet ils s'élevaient à 3 %. Le marché des capitaux à long terme a également été entraîné dans le marasme. Le cours des valeurs de l'Etat est tombé de 10 à 20 % depuis fin février à fin mai. De ce fait, la rente des obligations à 3½ % des CFF, série A-K, a passé de 3,9 à 4,8 %, même jusqu'à 5 %, par moment. Depuis, le calme est revenu. Toutefois le niveau de l'intérêt n'est que très peu redescendu. Au début du mois d'août, le rendement des emprunts fédéraux était plus élevé qu'en juin, soit à 4,7 %.

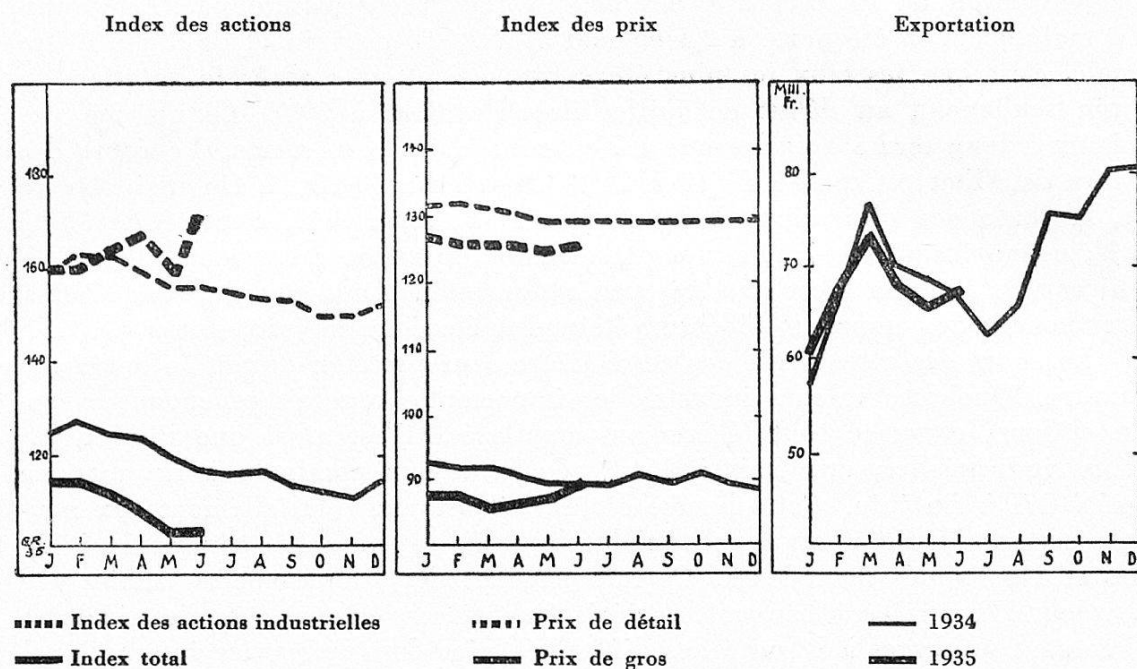
Le cours des actions n'a pas cessé d'être sous pression durant le deuxième trimestre. Quelques valeurs industrielles importantes ont fait cependant exception et leurs cours se sont légèrement améliorés. C'est ainsi que l'index des actions industrielles, qui était à 164 % de la valeur nominale à fin mars, a passé à 171 à fin juin. Cette hausse est due, il est vrai, partiellement aux nouvelles actions Nestlé. Malgré cela l'index total est tombé à 103 contre 111 à fin mars et 115 l'année précédente. Ce fait provient des grandes pertes subies par les valeurs financières (banques, sociétés financières, compagnies d'assurances) qui se sont produites à la suite des difficultés nées dans le service international des paiements.

Les *prix* se sont consolidés, bien que lentement. Le fait est surtout marqué en ce qui concerne l'index des *prix de gros*, lequel atteignait 89,9 à fin juin et était ainsi de 4 % supérieur à ce qu'il était à fin mars et dépassait ainsi le niveau atteint durant l'été 1934. Les prix des produits alimentaires ont particulièrement augmenté (œufs et pommes de terre, la viande de veau et le sucre), en outre, les prix des matières premières et auxiliaires, surtout les matières textiles et la benzine (douane).

Cette fois-ci l'index du *coût de la vie* présente un intérêt tout spécial, du fait qu'en mai a lieu chaque année le calcul de l'*index des loyers*, duquel les partisans de la baisse des salaires escomptent une réduction sensible du coût de la vie. Ce recul de l'index des loyers a été minime comme l'année précédente. Il a été:

	Appartements anciens et nouveaux			Modification 1934/35 en %
	Mai 1933	Mai 1934	Mai 1935	
Grandes villes	200	198	195	—1,2
Autres villes	162	160	158	—1,1
Moyenne totale	184	182	180	—1,2
Appartements anciens (construits avant 1917)				
Grandes villes	188	185	182	—1,6
Autres villes	153	151	150	—1,1
Moyenne totale	173	171	168	—1,4

Fait intéressant, c'est que le recul de l'index des loyers n'a aucun rapport avec le fait que les nouveaux appartements sont compris dans le calcul. La réduction du loyer des anciens appartements, qui est de 1,4 %, est à peine plus élevée que la moyenne pour les nouveaux et les anciens logements. En outre, l'index de la branche vêtement a reculé une fois encore de 1 point pendant les 6 premiers mois. Malgré cela, l'index total a augmenté d'un point après le recul passager, et atteint de nouveau 127 et 128 en juillet. C'est là un fait dû en partie au renforcement saisonnier des prix et en partie à l'augmentation des droits de douane (sucre), mais qui ne s'est pas encore déployé dans tous ses effets.



Au cours du deuxième trimestre, le commerce extérieur a poursuivi la tendance qu'il avait les mois précédents: Recul de l'importation alors que l'exportation reste stable. Au point de vue de la valeur, l'exportation a subi un léger recul qui n'est que de 1½ %, lequel n'a pas lieu de nous alarmer si l'on considère les difficultés qu'ont les autres pays à trouver des débouchés.

	Importation			Exportation		
	1934	1935	différence	1934	1935	différence
	en millions de fr.			en millions de fr.		
1er trimestre	352,8	293,2	— 59,6	199,4	200,0	+ 0,6
2me »	359,9	329,4	— 30,5	205,5	202,2	— 3,3

L'excédent des importations a diminué de 27 millions comparativement au deuxième trimestre 1934. Au cours des premiers 6 mois, l'excédent n'a été que de 220 millions, ce qui représente une amélioration de la balance commerciale, à savoir de 87 millions comparativement à 1934.

Au cours du deuxième trimestre, les *diverses branches industrielles* ont exporté, en millions de francs:

	1934	1935		1934	1935
Fil de coton	5,1	4,8	Chaussures	3,6	3,1
Tissus de coton	19,0	12,3	Aluminium	5,0	5,6
Broderies	3,5	3,1	Machines	23,4	23,4
Chappe	1,6	0,8	Montres et fournitures	24,8	27,2
Soieries	10,5	7,2	Instruments et appareils	7,0	6,9
Rubans de soie	1,3	1,2	Parfums, drogues	9,6	10,8
Laine	1,6	1,4	Couleurs dériv. de l'aniline	15,0	15,4
Tricotage, bonneterie	1,1	0,8	Chocolat	0,3	0,2
Soie artificielle	6,0	4,3	Lait condensé	1,4	1,1
Vannerie	4,0	3,5	Fromage	9,6	8,8

L'industrie du textile une fois encore voit ses exportations diminuées, particulièrement les tissus de coton et les soies. La situation est plus favorable dans la métallurgie. L'exportation des machines est restée stable, elle est de 2,4 pour les montres et de 0,6 millions pour l'aluminium. Les exportations sont un peu meilleures dans l'industrie chimique, tandis qu'elles ont subi un nouveau recul dans l'alimentation.

L'économie intérieure est fortement affectée par la crise qui sévit dans le bâtiment. Le nombre des permis de construire est sans cesse inférieur à ce qu'il était il y a une année (— 30 % durant le deuxième trimestre), bien que nous soyons dans les mois durant lesquels l'année 1934 accusait les chiffres les plus bas. Le trafic a nettement subi les répercussions du recul enregistré par le marché intérieur. Le trafic des marchandises est de 8 % inférieur à ce qu'il était l'année dernière et le nombre des personnes transportées de 6 %. En outre, le nombre des touristes a été très bas durant la saison printanière, mais il sera probablement compensé par l'affluence des touristes enregistrée durant les mois d'été. L'amélioration cependant ne concerne que certaines régions. En ce qui concerne les touristes suisses, il y en a eu moins que l'année dernière, par contre, les touristes étrangers ont été plus nombreux.

Les chiffres d'affaires des entreprises commerciales sont inférieurs à ce qu'ils furent en 1934, bien que la différence soit minime ces derniers temps. En juillet, les chiffres ont même été quelque peu supérieurs, ce qu'il faut attribuer peut-être aux réserves de sucre faites au moment où il fut question d'en augmenter le prix.

Jusqu'au mois de juin, l'amélioration saisonnière du marché du travail a été légèrement inférieure à 1934. La fenaison a réduit encore une fois le nombre des chômeurs. Cependant en juillet, le nombre des chômeurs s'éleva très rapidement à 63,500, soit un excédent de 14,000 sur l'année précédente. Le nombre des chômeurs a été:

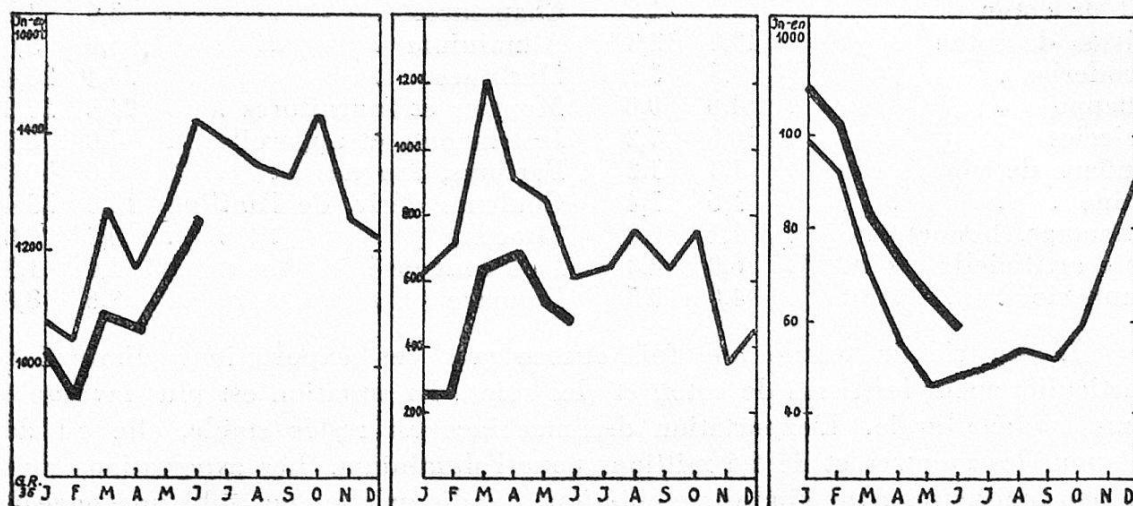
	1932	1933	1934	1935
Janvier	57,857	101,111	99,147	110,283
Février	63,708	96,273	91,233	102,910
Mars	52,288	71,809	70,109	82,214
Avril	44,958	60,894	54,210	72,444
Mai	41,798	57,163	44,087	65,908
Juin	41,441	53,860	46,936	59,678
Juillet	45,448	50,864	49,198	63,497

La statistique des caisses de chômage sur le chômage en pour-cent démontre également très nettement que le chômage est beaucoup plus intense que l'été dernier. Selon cette statistique, il y avait à fin juin 8,3 chômeurs complets sur 100 membres des caisses, contre 7,0 l'année passée. Le chômage partiel est de 5,4 %, c'est-à-dire que le pourcentage est resté le même.

Trafic des marchandises

Permis de construire

Nombre des chômeurs



Dans les divers groupes professionnels le nombre des chômeurs a été:

	Fin juin 1933	Fin juin 1934	Fin juin 1935	Modification comparative- ment à 1934
Bâtiment	8,847	9,422	17,826	+ 8404
Horlogerie, bijouterie	13,782	10,776	9,177	— 1599
Métallurgie, machines et industrie élec- trotechnique	8,472	7,253	8,631	+ 1378
Commerce et administration	4,175	3,664	4,512	+ 848
Industrie textile	4,774	4,056	4,499	+ 443
Bois et verrerie	2,280	1,832	2,880	+ 1048
Hôtels et restaurants	1,329	958	1,205	+ 247
Alimentation et boissons	762	708	820	+ 112

C'est l'industrie du bâtiment et les branches annexes qui comptent le plus grand nombre de chômeurs. L'augmentation du nombre des chômeurs dans la métallurgie concerne également les branches en connexion avec le bâtiment.

Les *pronostics* qui n'auraient rien de défavorable pour l'économie mondiale, sont cependant troublés par les rumeurs de guerre. Il est vrai qu'une partie de l'économie est favorisée par les commandes d'armes, conjoncture qui dure déjà depuis un certain temps et qui enregistre des records pour le moment. Il est hors de doute que la guerre impérialiste de Mussolini, même si elle se limitait à l'Afrique, aurait de graves répercussions sur l'économie mondiale. Maintenant déjà les relations internationales de crédit, qui se relâchaient peu à peu, sont de nouveau troublées. On compte que l'Italie, dont le cours de la lire n'est maintenu que par des mesures de contrainte, fera complètement faillite à la suite d'une guerre.

En Suisse, il faut s'attendre à une aggravation de la crise dans l'industrie du bâtiment. Nous allons donc sûrement au-devant de l'hiver le plus critique que nous aurons connu depuis le début de la crise. La situation bancaire est également loin de subir une accalmie. Les avoirs gelés créeront encore bien des soucis, en particulier aux grandes banques. C'est ainsi qu'au point de vue du crédit, toutes les conditions nécessaires à une amélioration économique font complètement défaut.